

Département de
SEINE ET MARNE

Arrondissement
de FONTAINEBLEAU

Mairie
d'HERICY

RÉUNION DU C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale se réunira en séance ordinaire :

à la Mairie (salle du Conseil Municipal)

le MERCREDI 05 AVRIL 2023

à 19 H 30

ORDRE DU JOUR

- ◆ Approbation du compte rendu du CCAS du 10 mai 2022.
- ◆ Compte de gestion 2022.
- ◆ Compte administratif 2022.
- ◆ Affectation du résultat 2022.
- ◆ Subventions aux associations pour 2023.
- ◆ Budget primitif 2023.
- ◆ Questions diverses.

Veillez agréer mes sincères salutations.

Héricy, le 27 mars 2023
Le Président,

Yannick TORRES

